

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Immobanne S.A. en liquidation, Fribourg
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 22.07.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **25.09.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Anne-Maire Deillon, liquidatrice, Case postale 406, 1701 Fribourg
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée, selon l'art. 745 al. 3 CO.

BfB Fidam société fiduciaire
1400 Yverdon-les-Bains

(00045491)